



Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste du MWRP.

Directeur : André SCHREURS ; secrétaire de rédaction : Jacques LIENARD ; éditeur responsable : Laurent LERUTH

EDITORIAL

DU "DIVORCE DE VELOURS" AU MARIAGE DE RAISON

Dans l'interview qu'il a accordée récemment au journal *La Wallonie* (1), le Professeur Jean Beaufays, docteur en Sciences politiques de l'Université de Liège, estime que l'on va, en Belgique, vers un **"confédéralisme de velours"** qui pourrait déboucher sur une **séparation à l'amiable entre la Flandre et la Wallonie, comme cela s'est produit en Tchécoslovaquie**. Les situations réciproques de la Flandre et de la Wallonie sont en effet comparables à celles de la Tchéquie et de la Slovaquie : dans les deux cas, une région riche et dominante large, en douceur, une région appauvrie et minorisée.

Bien que du point de vue démocratique, un référendum dans chacune des deux régions s'imposerait, dans la pratique, il n'est pas indispensable. Même si "l'opinion publique, tant en Wallonie qu'en Flandre, ne souhaite pas, majoritairement, ce partage, les choses pourraient se passer comme en Tchécoslovaquie, (où) l'appareil politique, contre l'avis de la population soigneusement non consultée, a organisé la séparation en une république tchèque et une république slovaque", déclare M. Beaufays.

Il y a certes **trois différences sensibles** entre la Belgique et l'ex-Tchécoslovaquie : l'existence de la monarchie, la présence au centre du pays d'une troisième région, celle de Bruxelles - Capitale, administrativement bilingue mais dont la population est francophone à 85 %, et le fait que la Belgique est membre de l'Union européenne.

La monarchie n'est pas un obstacle majeur. Deux partis politiques flamands, totalisant environ 25 % des voix aux dernières élections législatives, se sont déjà prononcés ouvertement pour la république. En Flandre, la monarchie est souvent brocardée, notamment par les chansonniers, comme en Grande-Bretagne où 30 % de la population est favorable à la république qui trouve des adeptes même chez les conservateurs. Les monarchies subsistant en Europe ne sont que des survivances d'un passé révolu, appelées à s'effacer les unes après les autres.

La région de Bruxelles-Capitale est évidemment une pierre d'achoppement. Etant le siège des autorités fédérales, de la monarchie et des grands organismes financiers, elle concourt à maintenir la Belgique en vie. Mais, en même temps, elle constitue une pomme de discorde quasi permanente entre la Flandre et la Wallonie, entre la Communauté flamande et la Communauté française, ce qui serait plutôt de nature à hâter la séparation. Il y a là un paradoxe qui mériterait d'être étudié par les politologues.

Sur le plan culturel, les Bruxellois francophones, qui font partie de la Communauté française, se sentent plus proches des Wallons et les plus pointus insistent avec raison sur l'indispensable solidarité entre la Wallonie et Bruxelles (2). Mais sur le plan économique? Une bonne partie des Bruxellois, mêmes francophones, ne pencheraient-ils pas pour la Flandre riche, avec laquelle on peut faire des affaires, plutôt que pour la Wallonie désindustrialisée et appauvrie? Quelle attitude adopteraient les autorités bruxelloises en cas de scission? Ne préféreraient-elles pas, pour échapper à ce dilemme, négocier un statut de district européen ou, mieux, de ville libre européenne?

Au Nord, certains dirigeants rêvent d'incorporer Bruxelles à l'État flamand, en lui accordant un statut spécial et en garantissant des "facilités" (provisoires?) aux francophones. Mais outre l'opposition farouche de nombre de ceux-ci, comment la Flandre pourrait-elle digérer un million de Francophones alors qu'elle ne parvient pas à assimiler les quelque cent mille de la périphérie?

C'est cette dernière réalité qui a déterminé le ministre flamand Peeters à adresser la circulaire que l'on sait (3) aux bourgmestres des six communes "à facilités". Cette circulaire veut obliger les francophones de la périphérie à demander des documents en français chaque fois qu'ils ont une démarche à faire auprès des autorités communales. tant en ce qui concerne les Centres publics d'Aide sociale (CPAS) que l'Administration proprement dite.

Cette nouvelle offensive flamande a encore une fois mis en évidence les **conceptions opposées des hommes politiques et dirigeants flamands et francophones** - entre lesquels le fossé se creuse de plus en plus - dans le domaine culturel comme dans d'autres (4). On l'avait déjà constaté à propos des Fourons. Pour les Flamands, c'est le **droit du sol**, l'homogénéité linguistique et culturelle - on dirait ailleurs la "pureté ethnique"- qui priment.

Tout qui va habiter en Flandre doit s'assimiler et adopter la langue de la région, qu'il soit anglais, italien, marocain, turc ou belge "français". C'est pourquoi les "facilités" ne sont par nature que provisoires, pour "faciliter" l'assimilation des "immigrants". Pas question de minorités linguistiques en Flandre. C'est sans doute la raison pour laquelle la Belgique, sous l'influence flamande, n'a pas signé la "Convention - cadre pour la protection des minorités" élaborée par le Conseil de l'Europe et déjà ratifiée par 18 États membres (5).

Les Wallons et les Bruxellois francophones défendent au contraire le **droit des personnes**, conception humaniste fondée sur les droits de l'homme, et considèrent que les facilités linguistiques accordées à Fouron et dans les six communes de la périphérie bruxelloise sont imprescriptibles et ont été "bétonnées" dans la Constitution. C'est également l'avis de l'auteur des lois de 1963 fixant la frontière linguistique, l'ancien ministre Arthur Gilson.

Les divergences de culture, d'opinions, de mentalité et d'intérêts entre la Flandre et la Wallonie sont telles que le **"confédéralisme de velours"**, évoqué par le Professeur Beaufays, ne pourrait être qu'éphémère, le temps aux autres États européens d'accepter que le siège de la Belgique à l'Union européenne soit remplacé par celui de la Flandre et que la Wallonie soit représentée par la France,- son allée de longue date, sa nation-soeur - ce qui ne modifierait pas le nombre des États membres. Avec l'avènement de la monnaie unique (l'euro), la réduction de l'armée à sa plus simple expression et la nouvelle réforme institutionnelle voulue par tous les partis flamands, l'État central, fédéral et *a fortiori* confédéral, n'aura pratiquement plus de compétences (sauf la police unique?) Ce sera une "coquille vide", pour reprendre l'expression de François Perin, et il sera vite balayé en cas de "divorce de velours".

Si, comme c'est très probable, la Flandre s'érige en État indépendant au sein de l'Union européenne, - confédéré ou non, avec Bruxelles ou non - la **solution** la plus naturelle pour la Wallonie, la plus logique, la plus raisonnable aussi, la plus prometteuse d'avenir pour nos enfants, n'est-ce pas, tant au point de vue culturel qu'économique (60 % du marché wallon est français), de **nouer ou renforcer les liens les plus étroits avec la France**, de s'y attacher, de s'y rattacher d'une manière ou d'une autre?

Aux portes de Bruxelles, dont elle ne serait séparée que par Rhode-St-Genèse, commune "flamande" largement francophone, la France ne serait-elle pas aussi le meilleur garant des droits des Bruxellois de langue française, qui pourraient s'appuyer sur elle? Ce ne serait plus seulement

une solidarité Wallonie-Bruxelles, mais une **solidarité France-Wallonie-Bruxelles** sur laquelle pourraient compter les francophones!

Quant à l'**identité wallonne**, fruit d'une certaine d'années de combat wallon, rien ne permet de douter qu'elle ne soit respectée et sauvegardée par la République française, modèle d'humanisme et garante des droits de l'homme. N'enseigne-t-on pas le breton à côté du français dans les écoles du Finistère et le catalan dans le sud du Roussillon? Les langues endogènes comme le wallon n'ont rien à craindre d'un rattachement à la France, et, contrairement à ce que l'on a pu lire dans la revue *Toudi*, il n'y a aucune antinomie "entre dialectaux et rattachistes" (6).

Nous l'avons déjà dit mais il faut le répéter : l'identité wallonne et l'identité française de la Wallonie ne sont pas opposées mais complémentaires.

En devenant un État uni à la France, et, en cas de large consensus, la 23ème région française, la Wallonie bénéficiera de l'**appui et de la solidarité d'un grand pays, d'une grande Nation ouverte sur le monde** et qui entend défendre avec bec et ongles notre culture face à l'hégémonisme américain.

Il n'y a en France, ni querelles linguistiques ni tensions communautaires, puisque tous les citoyens parlent la même langue et qu'aucune région ne s'oppose aux autres. Toutes les énergies peuvent dès lors s'employer - ce qui n'est pas le cas en Belgique - à résoudre les "vrais problèmes" (7).

Alors, après le "divorce de velours", une nouvelle union pour la Wallonie? C'est le bon sens même! Mariage d'amour pour bon nombre de francophiles, ce sera aussi pour eux comme pour tous les Wallons un mariage de raison.

André SCHREURS

(1) Cfr *La Wallonie* du 16 février 1998.

(2) Rappelons-le, cette solidarité, qui nous paraît essentielle, ne doit pas être à sens unique. Elle doit être équitable en ce qui concerne la répartition des infrastructures et les subventions aux activités culturelles. Elle doit encore respecter l'identité de la Wallonie.

(3) La presse a abondamment parlé de cette circulaire. Voir notamment *Le Soir* des 8, 20, 22, 24 et 25 janvier et des 4, 6, 7, 8, et 9 février 1998.

(4) Par exemple, les soins de santé (Sécurité sociale), la Dette publique, la Justice, le Commerce extérieur, etc. que les Flamands veulent scinder.

(5) Cfr *La Wallonie* des 21 et 22 février 1998. L'impartialité nous oblige à signaler que la France, pour des raisons que nous ignorons, n'a pas encore ratifié cette convention.

(6) Cfr *Toudi*, n°9, Janvier-février 1998, p. 17.

(7) Comme dirait *La Libre Belgique* !



LECONS QUÉBÉCOISES

L'engloutissement qui guetta pendant deux siècles la nature française du Québec n'a pas eu lieu. A partir de 1960 environ, le ressac s'est produit et la nation a réoccupé, niche après niche, des centres de pouvoir où n'habitait que l'Anglo-Saxon depuis l'écrasement de la révolte de 1837. La reconquête a eu ses moments de reflux, les patriotes eux-mêmes ont eu leurs traîtres et leurs mollassons, mais la conscience du peuple s'est solidifiée et ses adversaires ont aujourd'hui pour elle des égards dont ils se sentaient incapables il y a encore vingt ans.

L'histoire de la résistance du peuple-frère interpelle les Wallons, les belgicains l'ont compris tout de suite avec angoisse. La différence des contextes interdit de transposer les leçons des rives du Saint-Laurent à celles de la Meuse et de la Sambre. Mais il y a aussi des analogies qu'il serait sot de ne pas voir et je vais en donner quelques exemples puisés dans le livre que vient de publier l'ancien Premier Ministre Jacques Parizeau sous le titre "Pour un Québec souverain" (1).

L'auteur fut d'abord (et il l'est resté) un économiste réputé en Amérique du Nord. Bien installé dans le système canadien, parlant parfaitement l'anglais, il fut longuement fédéraliste, c'est-à-dire un partisan du Canada uni. Brusquement, la lumière lui vint en 1967 alors qu'il préparait une conférence dans un train qui le menait vers une longue destination. Il mesura d'un coup d'oeil ce que ses travaux lui avaient révélés par bribes et morceaux : le Québec non-souverain est un pays exploité économiquement, humilié politiquement et brimé linguistiquement. Il pensa à de Gaulle qui venait d'ouvrir de nouvelles perspectives aux Québécois. Il était devenu "souverainiste" et deux ans plus tard, il rejoindra le tout jeune parti québécois qui réclame l'indépendance. Il sera du noyau dur et intrançaisant qui refusera les compromis auxquels se prêtera Raymond Lévêque, nerveusement brisé après l'échec du référendum de 1980. Il lui rend, en 1984, le portefeuille des Finances et démissionne de son mandat de député. Puis il s'attache à refaire du P.Q., non pas un simple gestionnaire du statu quo, mais une force de combat, avec un programme sérieux, mais sans concession à l'étapisme ... ou à la résignation. En 1988, il en devient président. Les militants se sont reconnus en cet homme sans charisme particulier, mais qui les frappe pour son intégrité et par sa robustesse intellectuelle. Il ramène sa formation au pouvoir en 1994 et s'astreint dès le premier jour à tenir ce qu'il a promis - saluez, Wallons! On connaît le dénouement, maussade et prometteur*à la fois : le référendum de 1995 ne sera pas la porte de l'indépendance, mais 61 % des francophones ont voté pour elle et la défaite n'est due qu'au "non" massif des autres communautés. Parizeau préfère alors, avec son désintéressement de nature, passer le relais à Lucien Bouchard qui a su électriser les foules. La lutte continue et une nouvelle consultation se prépare. Encore quelques pour cent de francophones à rallier à la cause et la Belle Province sera un État. Il va de soi que Parizeau est toujours en première ligne.

Voilà l'homme. Sa théorie politique est la nôtre et elle a subi avec succès l'épreuve des affaires. Il mérite qu'on l'écoute. J'ai puisé dans son livre quelques enseignements dont les Wallons doivent se pénétrer comme leurs frères de la Nouvelle-France.

1°) Les dominants essaient toujours, à notre époque, de dégoûter les peuples dominés d'être libres en les terrorisant par la menace économique. Quels malheurs ne prédisait-on pas aux Slovaques en 1993? "Par la suite", écrit malicieusement Parizeau, "la Slovaquie disparaît de nos médias comme par enchantement". Il faut lire les feuilles austères pour apprendre que son économie se porte mieux que celle de la Tchéquie - et c'est encore plus vrai en 1998. Maintenant, écoutez ce que les belgicains d'influence disent à la Wallonie ... Et ne nous jugeons pas trop sévèrement : on fait aux Québécois aussi le coup des pensions impayables et certains ont mis dans l'urne en 1995 le bulletin de vote de la trouille qui est aussi celui de l'appauvrissement continu.

2°) La haute finance se méfie des nationalismes démocratiques et elle a raison car ils sont seuls capables à notre époque de mobiliser suffisamment les masses pour mettre des bornes sociales à ses impudences. "Tout naturellement, pour moi, un pays indépendant doit avoir sa banque centrale, sa monnaie et sa politique monétaire", nous confie l'économiste de haut vol qu'est Parizeau. "En fait, plus le danger est grand sur le plan commercial, plus les risques de pressions financières sont élevés, plus il est important de disposer d'une bonne marge d'autonomie monétaire". On en reparlera quand l'application du traité de Maastricht aura confié tout cela aux banques.

Le Québec qui avait, lui, quelques instruments pour intervenir sur le marché sut résister, en 1976, à une spéculation organisée contre ses émissions d'obligations. Pensez-donc, il venait de se donner un gouvernement socialiste (une horreur pour les Américains de l'époque) et séparatiste (l'abomination pour les Canadiens anglais!). Ministre des Finances, Parizeau sut conjurer la crise. Un Wallon le pourrait-il en 2002? Pour ma part, je dis non si nous restons sous l'empire de la pensée unique.

Que l'on comprenne bien : il est envisageable d'utiliser une devise qui ne soit pas nécessairement propre au pays (notre auteur n'estime pas absurde, compte tenu de la composition des avoirs québécois, que son pays continue à utiliser le dollar canadien, comme nous nous servirons peut-être de l'euro), mais ce qui est essentiel pour la souveraineté populaire et l'indépendance nationale, c'est que le pouvoir démocratiquement élu conserve ses prérogatives régaliennes de dernier ressort en matière monétaire. Ce n'est pas du tout ce que l'on nous prépare.

3°) Lorsque le Québec sortira de la fédération canadienne, la reconnaissance officielle de la France lui sera nécessaire pour entrer de plain-pied dans le concert des nations. Sans elle, personne n'osera prendre l'initiative, sauf des États plus compromettants qu'utiles. Heureusement, il y a des promesses en ce sens venant des plus hautes sphères du pouvoir à Paris. Et nous, qui allons nous affronter à des ultimatums insupportables? Nos dirigeants ont-ils pris des contacts, cherché des sûretés? Je ne connais pas la réponse. Je l'apprends.

4°) Quand la dynamique de la sécession est enclenchée, les formules de réformes intermédiaires sont des leurres pour la partie dominée. Le pouvoir central a pour seul but de survivre; ou il cède trop peu, ou il mange sa parole. Ainsi en fut-il au Canada des accords du lac Meech (1990). Ainsi en sera-t-il sans doute chez nous d'une soi-disant confédération. Il faut en finir tout de suite, car le temps, c'est de l'argent.

5°) "Et la dette fédérale? Mais oui, nous avons à payer une partie du service de la dette canadienne. Avec quoi? Avec tous les impôts que nous envoyons actuellement à Ottawa et qui reviendront aux Québécois au moment de la souveraineté." Transposez et ajoutez : avec tout ce que les Flamands nous prennent dans les marchés publics, dans le commerce extérieur, dans les crédits à la recherche du développement, ... et dans la gestion de la dette. Même en perdant quelque chose sur le tableau de la sécurité sociale, nous y gagnerons. Sans même parler de ce que nous coûte actuellement le fédéralisme en frais de fonctionnement politique et administratif. En manque à gagner économique aussi, car l'État belge, on ne saurait trop le répéter, mène toutes ses grandes affaires à l'avantage de la Flandre.

Il y a bien autre chose à butiner dans ce livre et je vous en promets bien du plaisir. Je n'ai voulu ici qu'illustrer à nouveau cette leçon de base qui donne aux Wallons la clé de leur avenir : il n'y a pas de fatalité du sacrifice pour un peuple qui sait ce qu'il veut et dont les dirigeants servent la volonté; il n'y a pas, en revanche de moyen plus sûr d'être grugé que d'avoir l'étranger pour maître. Les recettes de Parizeau sont celles d'un nationalisme moderne, démocratique, social. Elles font leurs preuves dans la pratique. Elles conviennent à ce que nous sommes et à la situation où nous sommes. S'il en est de meilleures, ce ne sont sûrement pas celles du régime flamando-belgicain. Alors, en attendant, écoutons ce que nous dit, en français, la voix française d'un homme d'État qui a œuvré avec mérite et succès pour une patrie française.

Jacques ROGISSART.

(1) Ed. U.L.B., Québec, 1997. La diffusion chez nous est assurée par les Presses de Belgique, 117, boulevard de l'Europe, 1301 Wavre (tél : 010/43 03 20; fax : 010 41 20 24).

LE RÉÉQUILIBRAGE NECESSAIRE

Au Congrès National Wallon de Liège, en 1945, la raison l'avait emporté finalement sur le coeur. Option avait été prise pour le fédéralisme. Qu'en est-il aujourd'hui?

S'il s'agit de juger du degré de compréhension mutuelle entre Francophones et Néerlandophones, on est en droit de penser que l'expérience a échoué. Malgré les efforts désespérés des maîtres à penser bruxellois, de l'opinion des gens de langue française - la Wallonie n'a pas de presse comparable à celle de la Flandre -, qui tentent d'accréditer en catastrophe la notion d'un fédéralisme adulte acceptable pour des Flamands modérés, la Flandre lorgne le confédéralisme et s'apprête à en faire sa revendication majeure à l'échéance de 1999.

En face d'eux, les Francophones essaient de se remonter le moral en faisant bloc, du moins le prétendent-ils, face à des prétentions qu'ils déclarent inacceptables. L'union a beau faire la force, le poids du Sud n'est plus en mesure de contrarier la prise en main par la Flandre de son destin.

Les divergences éclatent au grand jour. Pour les uns, en nombre décroissant, le fédéralisme est la solution finale de bon sens, pour les autres, qui sont loin d'être tous du même côté de la frontière linguistique, le confédéralisme, à défaut duquel on tombera dans le séparatisme, devient l'hypothèse la plus plausible.

Avant d'en arriver là, il y a lieu de se demander pourquoi nous, Wallons, nous sommes-nous liés un bras derrière le dos depuis un demi-siècle. Le fédéralisme a été pratiqué comme l'antidote du rattachisme. En politique, la relation à la France a été systématiquement passée sous silence alors qu'elle aurait dû aller de soi dans une Union européenne en formation, où de nombreux rapprochements sont non seulement possibles mais légitimes. Un légalisme pointilleux - Ah! ce respect de l'ordre établi aux couleurs d'un passé plus brillant! - nous a confiné dans un fédéralisme de repli adapté à nos mentalités et encadrant un maillage d'organisations de tout genre nées à une autre époque.

Exactement le contraire de ce qu'il aurait convenu de faire. Exactement le contraire de ce qu'ont fait les Flamands qui ont utilisé le fédéralisme comme un tremplin pour se produire sur la scène internationale.

Le Parlement régional flamand déborde de vitalité, son pendant wallon étonne par son atonie. La Flandre va de l'avant sans guère se préoccuper du gouvernement fédéral, la Wallonie voit dans celui-ci un verrou contre les agissements qu'elle redoute. Le Sud s'écrase, le Nord s'éclate.

Une partie de l'opinion écouterait volontiers les dernières sirènes suggérant que le vent peut tourner et qu'un redressement est possible dans le seul cadre de la Belgique. Au contraire, les tensions sont devenues telles qu'il devient urgent de nouer, par dessus les frontières extérieures, des solidarités de nature à atténuer, sinon à pallier les difficultés.

Au bénéfice exclusif de Francophones dans une mauvaise passe? En aucune façon : ce serait le moyen le plus assuré de décourager toute forme d'entraide internationale que l'on peut concevoir aujourd'hui plus aisément qu'hier. L'impact le plus spectaculaire des mutations de la société européenne est l'installation, dans ce qui est à présent la région à part entière de Bruxelles, du centre nerveux des nouvelles institutions. Peut-on croire, ne fût-ce qu'un instant, que les dirigeants européens pourraient tolérer que leur fonctionnement soit perturbé par un climat permanent de fièvre linguistique? La réponse négative ne fait pas de doute.

Sur ce terrain, qui touche particulièrement Bruxelles, comme sur celui des relations transfrontalières, qui concerne avant tout la Wallonie, les représentants des deux régions, dès lors qu'ils se seraient débarrassés de l'autisme qui les afflige, pourraient marquer des points et surgir de la grisaille qui les entoure.

De telles considérations sont familières aux membres, Wallons et Bruxellois, de l'Atelier de français vivant, qui a son siège à la Maison de la Francité.

Elles les ont menés, l'an dernier, à s'adresser aux parlementaires de langue française, des deux côtés de Quiévrain, pour qu'ils se déclarent en faveur de la création d'une cellule mixte de géopolitique appelée à traiter de la problématique évoquée à grands traits ci-dessus.

Précisons bien que l'initiative émane de citoyens, qu'elle a fait l'objet de concertations entre membres de la famille de langue française du Nord et du Sud, qu'il entre uniquement dans leurs intentions d'éclairer les parlementaires sur l'opportunité d'actions conjointes que les pesanteurs administratives ou autres ont découragées jusqu'à présent.

Est-il superflu d'ajouter que l'adresse n'a pas d'accents guerriers mais est tournée vers un avenir aux dimensions internationales? Le paragraphe sur le pluralisme linguistique en fait foi : "Les points de friction linguistique doivent être éliminés si l'on admet que la réussite de l'Union européenne est aussi liée à l'épanouissement de toutes ses cultures. Il n'y a pas de raison pour que les rapports entre le français et le néerlandais ne soient pas, à l'avenir, aussi détendus qu'ils le sont maintenant entre le français et l'allemand. La fin des conflits linguistiques dans la zone centrale de la Belgique et sur les autres points chauds renforcerait et l'image et la cohésion d'une Europe qui se cherche"(1).

Les réactions, qui continuent de se manifester, répondent à l'attente des promoteurs. Par dizaines, des parlementaires, dont plusieurs font part de suggestions, se disent acquis à un type de coopération inédit qui vaincra les déterminismes désormais dépourvus de justification.

Le rééquilibrage nécessaire entre les composantes majeures de l'État central passe donc par un système confédéral. Non pour s'abaisser une nouvelle fois sous les fourches caudines d'un partenaire flamand rétif aux ménagements mais parce qu'il nous offre à tous, Wallons et Bruxellois, ce qu'un fédéralisme frileux nous avait empêché d'atteindre, sans que les Flamands aient à s'en formaliser, à savoir notre présence au sein de la famille française.

Une confédération ne nous mettrait pas l'Europe à dos. Elle est inévitable. Mettons-nous en mesure d'en tirer parti. Et si l'attelage venait à capoter, la voie serait libre pour d'autres arrangements.

André PATRIS

Directeur honoraire de la Maison de la Francité.

(1) Extrait de l'Adresse aux parlementaires francophones du 20 octobre 1997, p. 3

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

Depuis sa fondation à Niamey, l'organisation de la Francophonie n'a cessé de croître en nombre d'États et de gouvernements adhérents, passant de 20 en 1970 à 49 en 1997, et 52 aujourd'hui. La septième "Conférence des chefs d'État et des gouvernements des pays ayant le français en partage" - autrement dit "Sommet francophone" - qui s'est tenue à Hanoï (Vietnam) en novembre 1997, a pris des décisions essentielles offrant de nouvelles capacités d'action à la Francophonie.

Tout d'abord en se donnant un secrétaire général prestigieux en la personne de Boutros Boutros-Ghali, qui a de suite posé l'organisation en interlocuteur politique international. C'est le Liégeois Roger Dehaybe, ancien commissaire général aux relations internationales de la Communauté française, qui en devient l'administrateur général, sa compétence s'appuyant sur une parfaite connaissance de ces problèmes.

Désormais, 30 nationalités et 52 adhérents ou observateurs, issus de tous les continents, composent l'assemblée, dont le huitième sommet se tiendra en 1999 à Moncton (Nouveau Brunswick), et le neuvième à Beyrouth (Liban) en 2001.

L'agence de la Francophonie, par le crédit et l'action de son nouveau secrétaire général, se place en interlocuteur des plus grandes organisations internationales : l'ONU (Unicef, Unesco, Droits de l'Homme, Fao), l'Organisation de l'Unité africaine, le Commonwealth, les grandes institutions financières tels le FMI ou la Banque mondiale. La diversité plurielle de l'Agence, son respect de l'indépendance et des cultures propres à chacun, au travers du lien d'une langue française commune, garantissent sa vocation d'universalité et de démocratie. C'est une manière nouvelle de répondre à la mondialisation et à l'uniformité. Sans doute, le niveau de développement et le poids des 52 partenaires sont-ils disparates : ils reflètent l'écart entre le Nord et le Sud, illustrant l'absolue nécessité d'être solidaires pour accéder ensemble à la modernité.

Nous verrons d'ici le huitième Sommet comment l'Agence répond à son nouveau plan d'action qui se résume en quelques thèmes essentiels : un espace de liberté, de démocratie et de développement; un espace de culture et de communication; un espace de savoir et de progrès; l'ouverture de la Francophonie sur l'économie et sur le monde d'aujourd'hui.

Tous les Francophones sont concernés par ce gigantesque pari.

Pierre BERTRAND
Sénateur honoraire

POINT DE VUE

L'OPTIMISME ET L'ESPRIT DE RESISTANCE

Les amis de la France, de sa langue et de sa culture à vocation universelle, de son rayonnement, **ont de bonnes raisons d'être optimistes**. Le ralliement à la France des provinces wallonnes et des populations francophones du grand Bruxelles et des Fourons n'est déjà plus une idée ni sacrilège ni irréaliste ni lointaine.

L'utopie et l'imagination sont d'ailleurs les ferments nécessaires aux progrès, dans tous les domaines d'activité, politique comme scientifique. Osons-les! Sortons de l'impasse!

Trois grands courants se rejoignent pour que l'adhésion à la France soit la réalité demain : le puissant activisme de la Flandre nationaliste et - faux paradoxe - son alliée objective, le passéisme belge résigné façon Ch. F. Nothomb et la mondialisation de l'économie.

La mondialisation de l'économie, ce facteur de fragmentation des États suivant l'identité culturelle, et la superstructure européenne forment un puissant courant pour que se réalise le dessein de **l'agrandissement de la Grande Nation**, en contrebalancement du bloc germanique appuyé sur ses marches de l'Est. **Après la réunification allemande, la consolidation française.**

L'ACTIVISME NATIONALISTE FLAMAND

"J'ai appris à l'école que le nationalisme a deux visages, l'un adouci par l'amour du pays, le second pétrifié par la haine des autres" (Vassilis Alexakis - *La langue maternelle*).

La remise en cause des droits constitutionnels et imprescriptibles des Francophones des communes dites à facilités linguistiques et des pactes d'amitié noués avec une commune bruxelloise voisine, sans oublier les menaces et les agressions physiques à l'endroit de "concitoyens" francophones, montrent ce visage du ressentiment et de la haine.

Aiguillonnée par ces sentiments, forte de sa majorité démographique et de sa prospérité du moment, la Flandre flamandise la Belgique, **s'appropriant déjà tous les postes clés du secteur public** (chef du gouvernement, toute la politique extérieure, la Justice et l'Intérieur, maître de la sécurité!) **et le secteur privé** (tous les directeurs des groupes bancaires sont dorénavant flamands!).

L'objectif des gouvernement et parlement flamands est clair et inscrit dans les documents officiels : *Vlaanderen - Europe 2002* (1993), *Note Vanden Brande* (1994), *Schrikkelnota* (1997).

Il est éclairant de les lire. "La clé du nationalisme ethnique est la langue" (Benjamin R. Barber, *Djihad versus Mc World*).

La Monarchie flatte les Flamands mais, gênante pour leur objectif, ils se moquent d'elle (écoutez leurs chansonniers ...!).

La dynamique autonomiste s'amplifie, soutenue par la couche profonde de la population flamande qui applaudit à l'idée d'une autonomie fiscale maximale et à la rupture de solidarité en Sécurité sociale. Après calcul cependant, la Flandre ne demandera plus la scission du système des pensions qui lui serait désavantageuse !

La Belgique sous hégémonie flamande est d'autant moins tenable qu'il n'y a plus d'acteurs d'unité nationale (ou fédérale).

Le lourd silence et le jeu de Ponce-Pilate du Premier Ministre, Flamand d'un parti flamand, sont logiques mais tout a fait révélateurs dans l'affrontement communautaire au sujet des majorités francophones de la périphérie bruxelloise, brûlot politique s'il en est.

Mais qu'attendent encore les Wallons et les Francophones bruxellois, pour l'avenir de leurs enfants, de la Flandre impérialiste?

L'État confédéral proposé par le Nord, comme l'avance avec franchise le Professeur R. Senelle de Gand (*Le Vif - L'Express* 6/2/98 - p 17), doit permettre de **maintenir la Belgique en vie dans le seul intérêt des Flamands, comme "faire valoir à l'étranger et pour assurer certaines missions"!**...

LE PASSÉISME FRANCOPHONE BELGICAIN

Ne voulant voir l'évolution des choses, ne comprenant pas la dynamique séparatiste des institutions de la Belgique dite fédérale de 1993 et de la régionalisation entamée dans les années 70 - après le *Walen buiten* hautement significatif de Louvain en 1968 - les bourgeoisies et l'aristocratie francophones (dans les trois Régions), nombre d'entre eux qui en font partie ayant investi des capitaux en Flandre, et des Wallons plus sensibilisés aux problèmes sociaux nés du déclin de leurs industries lourdes, n'ont guère opposé de résistance aux empiètements et à la mainmise de la Flandre sur le royaume.

Le *Vlaams Economisch Verbond* (VEV, aujourd'hui présidé par le très cynique K. Vinck), organe du militantisme patronal flammingant, a pu consolider inlassablement depuis sa fondation en 1926, par connivences politiques étroites avec le CVP et le VLD, la position concurrentielle des milieux d'affaires flamands.

Les milieux d'affaires wallons et francophones, aveuglés par leurs sentiments et intérêts belgicains, n'ont fait aucun contrepois à cet impérialisme.

Sur le plan politique, les négociateurs wallons se sont toujours présentés, divisés et non préparés pour ne pas dire résignés, à chaque négociation communautaire, face au front uni flamand, faisant concessions sur concessions...

On en connaît les conséquences éminemment dommageables pour la Wallonie et Bruxelles : à chaque fois, une diminution des ressources fiscales et budgétaires au profit exclusif de l'Enseignement, des investissements, de la Recherche et Développement, du Commerce extérieur, des infrastructures et des services sociaux de Flandre, et des abandons de territoires (permettant notamment l'encerclement flamand de Bruxelles!). A continuer ainsi, on creuse l'écart et on accentue l'affrontement. "Ces belgicains ... conduisent la Belgique à l'éclatement" (Professeur Bernard Remiche, *Le Vif-L'Express*, p. 16). Assurément.

LE JEU MONDIALISATION - RÉGIONALISATION

Le maintien en vie artificiel d'un Royaume de Belgique purement nominal, dans lequel les autorités fédérales n'auront plus que des pouvoirs et des moyens réduits à la portion congrue, a-t-il du sens face aux énormes mutations du monde de cette fin de siècle et attendues au XXI^e siècle ?

C'est raisonner suivant des concepts des XVIII^e et XIX^e siècles.

Dans la "société en réseaux", de cet ensemble de noeuds interconnectés dans la sphère politique (l'Union Européenne, l'Alena, l'Asean, l'OUA, etc.), la sphère économique et financière (OMC, places boursières, FMI, etc.), la sphère scientifique et technologique (les programmes communs de Recherche et Développement supranationaux, les équipes multinationales), la sphère des médias (satellites, câbles, internet, etc.), trois phénomènes ouvrent la voie du rattachement des populations francophones à la France.

* D'abord, le besoin d'identification culturelle et du respect des droits individuels et démocratiques de s'autodéterminer, en réaction aux forces impersonnelles du marché et aux lobbies financiers indifférents à la volonté profonde des populations.

* Ensuite, le besoin de trouver une nouvelle solidarité "nationale", basée sur une conception des droits de l'homme et un système des valeurs culturelles, au sens large, communs (priviliégiant l'individu par rapport au droit du sol et à l'homogénéité "ethnique").

* Enfin, compte tenu de la pression exaspérée exercée par la Flandre sur la Wallonie, région marginalisée face au pôle prospère qui exige de la Belgique toujours plus de moyens (y compris l'ancrage à Bruxelles) pour faire de la Flandre le "Singapour" de l'Europe, il y aura nécessité de s'arrimer au grand marché français et à la Nation française.

Cela permettra d'étudier et de réaliser le développement des transports et des échanges entre les ports de Dunkerque et de Calais, Bruxelles, Lille, le Hainaut, Liège, Luxembourg, la Rhénanie-Westphalie et la Lorraine, de façon à relancer ensemble ce pôle industriel et commercial de grande tradition.

En tout état de cause, "le multiculturalisme n'est jamais bénin, car il signale la mise en place d'une logique désintégrative à long terme" (A. Schlessinger Jr, *Diuniting America*, NY, Norton, 1993) Les faits en démontrent la vérité, à pas accélérés, au petit royaume de Belgique.

Marc de MIDDELEER
Docteur en droit, UCL



**NOUS
AVONS
LU :**

LE N° 102 DU LIBRE PFH, novembre - décembre
organe depuis 24 ans du Parti Féministe Humaniste (éd. resp
Renée Fosséprez, av. des Phalènes, 35/14, Bruxelles 1050).

On y lit entre autres, avec plaisir bien sûr :

En p.1, un article consacré aux "Querelles communautaires", article dans lequel sont dénoncées : 1) la préférence donnée par la Communauté française de la *België* à l'étude du néerlandais pour les jeunes Wallons; 2) la surprotection de la minorité flamande à Bruxelles; 3) la surreprésentation flamande dans le gouvernement fédéral, etc...

En p.2, un article intitulé "Halte à l'impérialisme flamand".

En p.5, dans l'article "Pour l'indépendance de Bruxelles et de la Wallonie", le PFH rappelle que, "dans l'attente de la dissolution de l'État belge, (il faut) accroître les compétences des Régions" et plus vite cela ira, mieux cela vaudra!

Le PFH "dénonce le défaitisme des mandataires et responsables bruxellois et wallons ...qui (par peur) s'accrochent aux basques des Flamands comme des enfants...", et rappelle "(qu') il est urgent que (ces mêmes mandataires) réveillent en eux courage, dignité et sens de l'honneur plutôt que de courber l'échine".

Enfin, le PFH, décidément bien inspiré, souligne qu'au décès de l'État belge, il faudra faire des Régions de Bruxelles et de Wallonie deux États indépendants. C'est seulement après qu'elles se seront prises en charge que "seront organisés des référendums d'autodétermination dans chaque Région. Ils fixeront la forme de l'État :

- Maintien de l'indépendance de Bruxelles et de la Wallonie.
- Indépendance de la Région germanophone,
- Confédération ou fédération Wallonie/Bruxelles ou Wallonie/Bruxelles/Région germanophone,
- En cas d'accord avec la France :
 - Confédération ou fédération Wallonie et/ou Bruxelles, et/ou Région germanophone + France,
 - Rattachement pur et simple de la Wallonie et/ou de Bruxelles à la France,
 - Rattachement de la Région germanophone à l'Allemagne."

**Demandez notre carte de
soutien ...
en bleu, blanc, rouge
évidemment!
en versant 50, 100, 200 FB
ou plus, si vous le voulez
sur le compte WALLONIE-
FRANCE 240-0547991-42
4130 Tilff**



Chronique *ralachiste*

La Flandre a choisi

La Flandre a choisi: un Etat flamand de plus en plus grassement doté et un Etat fédéral squelettique, mais utile encore à l'extérieur pour drainer vers la Flandre ce qui pense encore Belgique. Quand Bill Gates vient à Bruxelles, il rencontre l'héritier du trône, Jean-Luc Dehaene et Luc Vanden Brande. Si Bill Gates investit, ce ne sera pas en Wallonie car, comme son président, le CVP n'aura pas manqué d'expliquer que chez nous, il y a des chômeurs, des malades et des pensionnés... les autres n'étant au surplus pas très courageux.

Allons-nous continuer, chloroformés par certains médias de toute sorte, à bêtyifier sur la loyauté fédérale, la solidarité des régions, la nécessaire courtoisie linguistique, etc., alors que, pour les gens du Nord, seul compte leur intérêt matériel, comme il se doit chez les nouveaux riches:

Des exemples:

1. ils occupent de plus en plus les postes à responsabilité. Avez-vous compté combien de néerlandophones sont interrogés par la télévision francophone?

2. lorsque le ministre de l'Emploi et du Travail crée une asbl pour aider les minimexés à se réinsérer dans la société, elle nomme 20 néerlandophones et 5 francophones en Conseil d'Administration pour pouvoir sans doute, détournant les fonds publics via cette asbl, donner 80% des subsides au Nord et 20% au Sud, alors que le nombre de minimexés est plus important au Sud;

3. lorsque les bâtonniers flamands veulent que l'aide légale aux justiciables démunis soit répartie proportionnellement à la population, ils savent parfaitement que c'est injuste, car cette aide doit être répartie, si l'on veut être honnête, en fonction du nombre de justiciables assistés:

4. lorsque les Flamands disent qu'on doit distribuer les subventions scolaires proportionnellement à la population et non au nombre d'élèves, non seulement ils mangent leur parole, mais ils démontrent leur habileté à vouloir que la pompe à fric fonctionne à leur avantage.

Et pourquoi, croyez-vous, veulent-ils scinder la Sécurité sociale, mais pas les pensions? Parce que dans vingt ans, il y aura proportionnellement plus de pensionnés en Flandre qu'en Wallonie.

Question: si demain il fallait encore concéder quoi que ce soit, ne vaudrait-il pas mieux, une fois les comptes du partage accomplis, que chacun prenne séparément sa destinée en main?

Jean Defraigne

Jean Defraigne est Président honoraire de la Chambre des Représentants.



C'EST VRAI, MAIS IL NE FAUT PAS LE DIRE !

LES PHANTASMES INCIVIQUES DE MME MILQUET SUR L'ÉTUDE DU FLAMAND

C'est comme vis-à-vis de Mme Anne Morelli, anti-tout et elle aussi sans base solide, il faut être rigoureux.

Définissons donc les termes employés, tels que nous les entendons :

phantasmes : produits de l'imagination, distants du réel et, à la limite, psychopathologiques,

inciviques : qui manquent à leurs devoirs vis-à-vis d'une collectivité à laquelle ils appartiennent et vis-à-vis de ses valeurs : leur commune, la Wallonie, la Belgique, l'Europe et j'en passe.

On le sait, Joëlle Milquet, vice-présidente du PSC et son renouveau (!), flanquée de deux collègues, deux "consorts" du Sénat, a déposé une recette miraculeuse pour l'avenir professionnel et culturel d'une partie de la jeunesse de Wallonie-Bruxelles : un enseignement secondaire bilingue mais pas n'importe lequel : pas français-anglais, pas français-espagnol, pas français-allemand. Non, **uniquement français-flamand**. La formule est la suivante : des cours sont faits dans chacune des langues pour atteindre la parité en 4e ou 3e. Par exemple, Mme Milquet propose que, pour commencer, l'enseignement de l'histoire et de la géographie soit fait en flamand, par des enseignants flamands, sur la base d'un accord entre les deux communautés.

Cette formule, à la langue flamande près, s'inspire de celle que pratiquent depuis plus de quarante ans les écoles européennes pour les enfants des fonctionnaires de l'Union ou quelques lycées en Bulgarie, en Roumanie ou en Hongrie qui ont fait leurs preuves. Alors, pourquoi se plaindre?

A. Phantasmes

1. Déjà, Mme Grouwels, ministre flamande compétente, a déclaré exclure que des francophones viennent enseigner en Flandre.

2. La Belgique est-elle une île isolée à l'écart de l'Europe et du monde, île où seuls comptent le flamand et le français?

3. Les motivations ne comptent-elles pas, elles?

Depuis plus de soixante années, les petits Bruxellois, dès huit ans, subissent le flamand obligatoire de sorte qu'à dix-huit ans, ils l'ont étudié autant que si, pendant un an et demi ils n'avaient fait que cela et le résultat est lamentable tandis que souvent, les mêmes enseignants, en la moitié moins de temps, obtiennent des résultats acceptables en anglais!

Et la motivation - ce que semble ignorer Mme Milquet - est liée au libre choix et l'on est pas bien disposé vis-à-vis de ce qui commence à être perçu comme "la langue de l'occupant"!

B. Incivisme

1. Mme Milquet a déposé sa proposition sur le bureau du Sénat alors qu'il s'agit de programme d'enseignement, de compétence communautaire; il était de surcroît essentiel de se concerter d'abord entre francophones de diverses tendances mais cette "dame du renouveau" a donné la priorité à l'aspect linguistique qui, lui, relève des instances fédérales. Mme Milquet anticommunautaire?

2. Mme Milquet, en ne projetant que le binôme français-flamand, ignore le français-anglais, le français-allemand, le français-espagnol, le français-italien, le français-arabe, etc.

A l'heure de l'Euro, des marchés mondiaux, des coopérations médicales, culturelles, commerciales, etc, au-delà des mers et des continents, Mme Milquet voudrait emprisonner la jeunesse wallonne et bruxelloise dans un carcan belge alors que l'avenir est au large, pour les échanges d'étudiants du programme Erasmus (3 000 par an) (1), pour l'étude et la recherche dans presque toutes les disciplines.

3. Il y a également un incivisme social : l'enseignement bilingue peut être la meilleure et la pire des choses en fonction du milieu familial, des aptitudes de chacun et du lieu : Bruxelles ou la frontière allemande, ou ailleurs; il **doit** être facultatif. Si 10 % des élèves du secondaire fréquentaient des écoles bilingues réparties entre diverses langues, on agirait intelligemment.

4. Il y a aussi les programmes : faire enseigner l'histoire aux Wallons qu'il faut ancrer sur leurs racines, par des Flamands, c'est "Mozart assassiné" par sottise. Avec la morale et le français, c'est, en effet, un cours majeur pour former à **notre** identité et à **nos** valeurs.

5. Dans cette proposition, n'est pas non plus présente l'exigence essentielle et première de la maîtrise du français; les lacunes dans ce domaine sont une cause importante des échecs dans l'enseignement supérieur (voir annexe).

En en modifiant les neuf dixièmes, on pourrait rendre utile cette proposition.

Mme Milquet aurait d'ailleurs dû la situer dans un ensemble alors que la ministre, Mme Onkelinx, prépare une réforme fondamentale de l'enseignement primaire et veut moderniser le secondaire. L'étude d'une deuxième langue, qui devient inévitable en 5^e et 6^e primaire, devra être totalement exclue plus tôt des horaires de classe et il s'impose que le libre choix y soit réel, sinon en pratique, il ne serait plus possible dans le secondaire.

Par ailleurs, selon les lieux, l'on devra faire place à une complémentarité entre deuxième et troisième langues; l'allemand compte plus dans l'est de la Wallonie qu'ailleurs, l'italien davantage dans les bassins industriels, l'anglais est partout important, le flamand compte davantage à Bruxelles, mais il suppose que le système soit calqué sur celui de la Wallonie unilingue : on l'a vu, cette imposition massive du flamand à Bruxelles pendant plus de 60 ans dès la troisième primaire est un lourd échec, mais le libre choix libère. De plus, les experts ont maintenant la conviction que la première clé de toute formation et de toute étude de langues est l'excellente maîtrise de la langue de l'enseignement qui est, le plus souvent, la langue maternelle. Or, elle se dégrade partout, pour tout le monde, - et cela est vrai pour toutes les langues - et pas moins en Wallonie-Bruxelles qu'ailleurs.

Retroussons nos manches!

Jean-E. HUMBLET
Sénateur e.r.

(1) Echanges d'étudiants de l'enseignement supérieur, pendant un semestre, dans un autre État européen.

ANNEXE

Extrait de *Lettres* (Association pour la Sauvegarde de la Langue française), n°20, 1997.

Cameroun

La méthode d'enseignement du français en question

La dégradation du français écrit ou parlé au Cameroun ne fait qu'accompagner la dégradation de la qualité des langues parlées dans la plupart des pays. Chez les hommes de culture et les professeurs, le concert des lamentations est universel. L'anglais parlé par les jeunes aux États-Unis ou en Angleterre n'a plus grand-chose à voir avec celui, non de shakespearien, mais tout simplement de la B.B.C., une des rares radios qui aient maintenu un bon niveau de langue. Mes interlocuteurs et amis, en Amérique latine ou en Espagne, se désolent de l'horrible confusion des modes et des temps verbaux, dans le parler populaire et médiatique de leurs pays respectifs.

Cependant, le cas de l'Afrique est probablement le plus inquiétant : la faillite financière des États, due à l'effondrement des cours du café ou du cacao, ou à la baisse des prix des matières premières, entraîne une déglingue de l'enseigne-

ment, aggravée par la poussée démographique et l'exode des compétences.

Le charabia apparaît ainsi curieusement comme un des effets du système mondial des échanges commerciaux, fondamentalement injuste et préjudiciable à nos amis africains.

Certes, au Cameroun la coexistence du français, du pidgin et de l'anglais rend difficile la maîtrise des langues, instrument de la pensée organisée. Mais le Québec, qui parlait majoritairement un horrible « joual » franglais, a fait d'énormes progrès en vingt ans. Aujourd'hui, on y parle soit l'anglais, soit le français, selon les interlocuteurs et circonstances, mais on ne mélange pas trop. Le charabia n'est donc pas un phénomène inévitable ; le « bichelamar » n'est pas fatal. Mais il faut de l'argent pour que l'enseignement et la pratique des langues soient bien assurés.

Les expériences contrastées du Québec et de la France (où, malgré les concours d'orthographe, on se préoccupe peu de la

langue) prouvent au demeurant que l'argent, condition nécessaire, n'est pas suffisant : il faut aussi une prise de conscience de l'importance du « parler clair et précis », prise de conscience qui fut celle du Québec au cours de ces vingt dernières années. Des hommes de valeur comme Gervais Mendo Zé peuvent, dans leur pays et au-delà, jouer un grand rôle pour cette nécessaire prise de conscience.

Partout où l'État s'est décidé à mettre de l'ordre dans les langues, c'est-à-dire à terme dans les esprits, il y fut incité par les Cassandre.

Prêcher dans ce qui peut paraître, au début, un désert est rôle bien abstrait et bien méritoire. Mais ce fut le lot des militants de l'environnement qu'on commence à écouter aujourd'hui. Pour la cause de la langue, le bien sortira sans doute bientôt de l'excès du mal, et on le devra à quelques grands intellectuels, tel Gervais Mendo Zé.

Philippe ROSSILLON

SUS AU FRANCAIS, PARTOUT ET TOUJOURS!



Un témoignage de l'éternelle hargne flamingante contre la langue de Voltaire-le-Sulfureux nous est donné par notre ami Charles MICHEL, à l'époque enseignant au Congo belge. L'affaire s'est passée dans la province du Kasai en 1955 au moment de l'ouverture des premières écoles laïques créées par Auguste Buisseret, ministre libéral des Colonies de 1954 à 1958. Le clergé flamand, largement représenté dans tout le Congo par les pères scheutistes, s'étaient ému de voir le français se substituer aux langues indigènes utilisées jusque là dans l'enseignement des élèves congolais.

La fureur des "Bons Pères" fut telle qu'une excommunication, fulminée par le collège des "Ordinaires du Congo et du Rwanda-Urundi", frappa non seulement le personnel européen de ces écoles, mais encore les instituteurs africains, les écoliers et leurs familles.

Insistons sur le fait que la réaction des scheutistes était bien davantage dictée par leur horreur du français qu'inspirée par des motivations religieuses. En effet, si le christianisme s'est implanté dans de vastes régions de l'Afrique dès le XIXe siècle, c'est surtout grâce aux efforts des missionnaires, envoyés par l'Eglise de France, qui ont favorisé l'apprentissage du français par les populations autochtones. C'est cette connaissance qui permet maintenant à de nombreux Africains de s'ouvrir sur le monde. Mais cédon la parole à Charles MICHEL :

"Personnellement, je n'étais pas pratiquant et l'attitude du clergé catholique me laissa plutôt indifférent. L'autorité religieuse escomptait créer un sentiment d'épouvante auprès des populations autochtones. Or, il n'en fut rien. Mais ce que l'Eglise catholique n'admettait surtout pas, c'est que, pour la première fois dans nos anciens Territoires d'Afrique, l'enseignement serait dispensé en FRANCAIS (excepté 3 heures hebdomadaires en langue locale).

A l'image des féroces théologiens du Moyen Âge, les missionnaires (flamands pour la plupart) considéraient le français comme une langue qui ne pouvait qu'introduire des idées perniciosés et révolutionnaires dans la population indigène. Elle restait même à leurs yeux la langue du vice... C'était pourtant la langue du "Colonisateur" et celle adoptée par les services de l'Administration.

Déjà, peu avant l'ouverture de mon école laïque, les religieux évangélistes dans la région (des pères josphites) avaient placé une pancarte au pied de la mission, située à 8 km de l'école officielle, qui disait textuellement : "Esaü a vendu son âme au diable (*) pour une bouchée de haricots (de lentilles dans la Bible). Vous, écoliers, vous vendez votre âme au diable pour une bouchée de français à l'école officielle"! Il faut reconnaître que l'enseignement du français dans nos écoles primaires officielles pour Africains assura indubitablement un succès performant à nos établissements. Les jeunes Africains se sentaient motivés par l'espoir d'un accès à une plus grande liberté et à une parfaite égalité. L'intolérance clérical confortait davantage les effectifs de la population de mon école; le jour de l'inscription, plus de mille élèves se pressaient devant l'école, alors que je ne disposais que de 350 places...

Comme on le voit, le mot d'ordre "Los van Frankrijk" déjà lancé par les Communiens flamands, le 11 juillet 1302, contre l'autorité de leur suzerain Philippe le Bel, roi de France, lors de la fameuse bataille de Groeninghe, appelée aussi "bataille des Éperons d'Or", au cours de laquelle la fleur de la Chevalerie française, embourbée dans les marécages, fut massacrée, restait d'actualité dans les milieux ecclésiastiques de notre colonie.

Fort heureusement, on ne traînait plus les hérétiques au bûcher..."

(*) Ndlr : Si les josphites avaient relu la Bible, ils se seraient aperçus qu'Esaü n'avait pas vendu son âme au diable, mais seulement son droit d'aînesse à son frère cadet Jacob. *Errare paternum est...*

RTBF AVEC "B" COMME BELGICAIN ET "F" COMME FRUSTRE !

Non, les Flamands n'attendent pas 2002. Ils n'attendent plus 4 ans. N'ont-ils pas déjà débaptisé la BRT pour en faire leur VRT (*Vlaamse Radio Televisie*).

Nous, Français de Wallonie ne pouvons qu'être heureux de la détermination de nos voisins du Nord, mais il nous revient d'insister auprès de la Communauté française (de Belgique) pour qu'à son tour, elle rebaptise la RTBF en RTW (Radio Télévision Wallonne) voire en RTWF.

Du temps d'Henri Mordant et de Jean-Marie Peterkenne, c'eut été envisageable mais le virus belge a, depuis leur départ, gravement contaminé le premier média de langue française.

D'où les décisions suivantes entachées de ridicule :

- En septembre 1997, à l'aube de sa nouvelle saison, la RTBF Liège, sous le diktat de Mamine Pirotte alias Marie Bissot, décide de supprimer bon nombre de ses émissions dialectales. En dépit d'une manifestation de quelque 1 300 Wallons dans les rues de Liège, rien n'a bougé!

- En octobre 1997, cette même RTBF Liège supprime l'émission de grande écoute, *Le Quotidien des Sports*, et la remplace par un pâle plagiat de *Questions pour un champion*, où les candidats remportent des CD par ailleurs invendables, moisissant dans les greniers de la (toujours belge) chaîne.

- En novembre 1997, le sommet de l'incohérence est atteint : décision est prise de faire imprimer des autocollants *Fréquence Wallonie* en ... jaune et noir ! Le choix des couleurs de la Flandre est-il intentionnel? En tout cas, on en rit beaucoup au nord de la frontière linguistique.

- En décembre 1997, les premiers froids, loin d'engourdir les esprits, stimulent certains journalistes qui n'hésitent pas à lancer des néologismes. Ainsi, lors d'une émission de *Match 1*, Marc Delire, fils d'une ancienne gloire du football, a voulu laisser à la postérité le verbe "constanter". Faut-il en rire, faut-il en pleurer? Le mal serait moindre si cette parodie de programmation était réservée aux seuls sujets "bénis-oui-oui" de S.M. Albert II, mais il faut savoir que des millions de Français la captent et que c'est sans doute le seul reflet qu'ils perçoivent de la Wallonie.

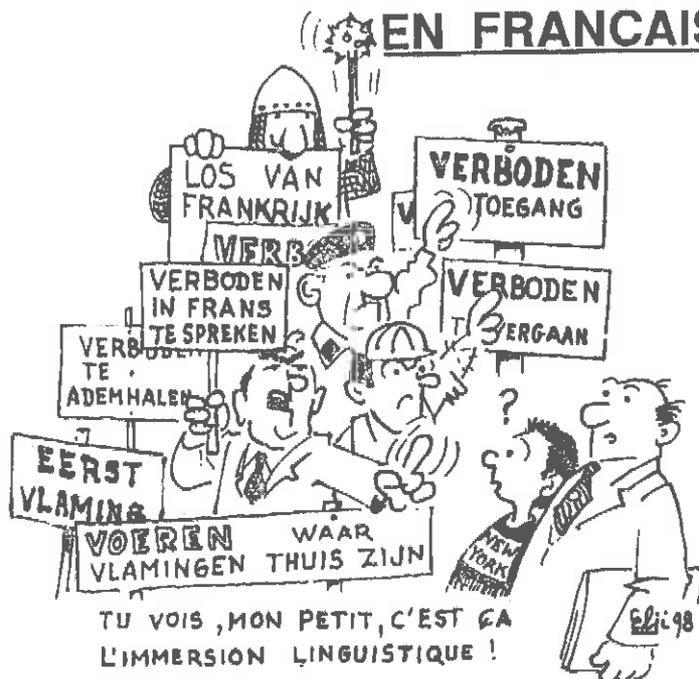
Alors, Wallons, agissons! Exigeons une télévision de qualité orchestrée par des journalistes dont la belgitude ne sera plus la qualité dominante!

Vu le prix de la redevance, c'est la moindre des choses!

Laurent LERUTH



En concert permanent:
LA RÉPUTÉE CHORALE
"LA POLITICIENNE FRANCOPHONE"
sous la direction du
Kapelmeester Godfried Van Pijperzeelc



En octobre 1997, le député PRL Roger Hotermans a posé au ministre de la Défense nationale (de la *België*) la question de savoir s'il était bien normal de voir l'autorité militaire placer des signaux routiers portant la mention *Militair domein - verboden toegang* et cela à Spa, en pleine Wallonie.

N'y a-t-il pas là, interrogeait le député, une entorse aux lois linguistiques?

Le ministre a reconnu qu'il en était bien ainsi et, en bon responsable de la chose militaire, a fait corriger le tir.

Merci M. Hotermans!

Nous estimons également qu'il n'est pas du tout normal (le cas précédent n'est pas isolé) de voir fleurir, de ci de là en Wallonie, des panneaux rédigés en *moedertaal*. Par exemple, à Liège en 1997, la compagnie du gaz, qui a fait rénover la façade de son immeuble, a laissé, sans réagir, placer par la firme flamande un immense panneau publicitaire uniquement libellé en néerlandais.

Sur le chantier de la place St-Lambert, l'entrepreneur de construction (de nationalité hollandaise, paraît-il) n'hésite pas non plus à placer des panneaux rédigés dans sa seule langue maternelle. Ici encore, aucune réaction apparente des autorités communales.

A ceux qui nous accuseront d'être des "petits esprits", nous demandons simplement : croyez-vous que, - pure hypothèse évidemment -, des entrepreneurs wallons oeuvrant en Flandre pourraient impunément placer des panneaux écrits en français?

Poser la question, c'est y répondre.

Daniel LANIER

**"Les provinces wallonnes de la France que nous
sommes sont désormais reliées à leur capitale
qu'est, somme toute, Paris".**

Robert Collignon, Président du Gouvernement wallon, lors de
l'inauguration de la dorsale TGV depuis Namur et Charleroi.
(extrait de *Dimanche Matin* du 14/12/97)



LA BOUTIQUE DE WALLONIE-FRANCE

On peut se procurer

- * de la documentation sur le mouvement,
- * d'anciens numéros de *WALLONIE-FRANCE*

50 FB OU 10 FF,

- * des épinglettes et des cartes de soutien 50 FB ou 10 FF,

- * des autocollants

"La solution : la Wallonie avec la France"

10 FB ou 2 FF,

en s'adressant à Laurent LERUTH

rue de Pitteurs, 1 4020 LIEGE

Tél : 04/342 10 90

Appel à nos sympathisants

Abonnements à notre périodique *Wallonie-France* (4 numéros par an)

Abonnement simple :	500 Fb
Abonnement de soutien :	800 Fb
Abonnement étudiant :	300 Fb

Attention

Le n° de compte de *Wallonie-France* est changé

Le nouveau est : **240 - 0547991- 42**

Av. des Aubépines à 4130 Tilff

Toutefois, l'ancien n° de compte reste encore utilisable pour peu de temps

Pour nos amis de France :

Abonnement :	100 FF
Abonnement de Soutien :	150 FF
Abonnement étudiant :	70 FF

A verser sur le compte de *Wallonie-France* de la BRED à Paris
Code banque 10107 - code guichet : 00118/n°212181978-10

Président : Jean-Antoine Hardy - Tél. 04/ 342 40 13 - 04 /388 35 19

Vices-Présidents : Jean Bonnivert - Tél. 04/ 223 66 08

Fabian Pirotte - Tél. 071/30 96 89

Secrétaire : Laurent Leruth - Tél. 04/342 10 90

Trésorier : Jacques Bonnivert - Tél. 04/ 388 20 90

Rédaction :

Directeur : André Schreurs, 8, rue Naimette, 4000 Liège

Tél. 04/ 224 13 79

Secrétaire : Jacques Liénard, 49B, Av. C. de Gerlache, 4000 Liège

Tél. 04/ 253 26 47

Ed. responsable : Laurent Leruth, 1 rue de Pitteurs, 4020 Liège,

Tél. 04/ 342 10 90

Bureau :

Jacques-Yves Charlier, 34, rue de la Baume, 4470 Saint-Georges,

Tél : 04/275 36 20

Correspondants :

Bruxelles : Claude Goffin, 58, clos de l'Oasis, 1140 Bruxelles

Brabant Wallon : Rodolphe Lamy, 151, rue du Blanc- Ry, 1342 Limelette

Hainaut : Fabian Pirotte, 21, place de la Digue, 6000 Charleroi

Namur : René Walgraffe, 6, Dessus la Ville, 5660 Couvin

France : Charles Conte, 5, rue Altrinham, F-93150 Le Blanc-Mesnil

Wallonie, région de France ...



Agrandissement de la carte publiée sur la couverture de la brochure donnant le compte rendu du premier congrès du Mouvement wallon pour le Retour à la France, tenu à Lille le 30 novembre 1991.

C'est en 1972 que sont nées les Régions de France. Cet échelon administratif, qui s'ajoute à ceux de l'État, du département et de la commune, recevra très vite un accueil favorable et, vingt-trois ans plus tard, on peut dire que "le fait régional s'est imposé, (que) l'adhésion à la novation l'a emporté dans l'esprit de nos concitoyens".

C'est à un point tel qu'en ces temps de crise économique et de défiance envers le monde politique et l'État, "la Région pourrait bien devenir le lieu de la relève, celui où resserrer des relations distendues entre gouvernants et gouvernés!"(1)

Précisons qu'en aucune façon, le sentiment régional n'efface un sentiment plus fort, celui de l'appartenance à une même Nation : la France. (Cfr *Wallonie-France*, n°9, mai - juin 95, p. 2 et 3).

(1) Publication de l'Observatoire Interrégional du Politique (O.I.P.), sous l'égide du DATAR / Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, imprimé à Paris, en janvier 1994.